

Programme de formation

FORMATION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (- 300 salariés)

But de la formation

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (dans tous les établissements de plus de 11 salariés), bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (Article L. 2315-18).

Cette formation est renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non (Art. L. 2315-17).

- Connaître le rôle et les attributions des différents acteurs de la prévention;
- Observer et analyser une situation de travail et proposer des mesures correctives/préventives;
- Participer activement et efficacement aux différentes réunions (CSE, CSSCT, groupe de travail en prévention);
- Contribuer à l'amélioration de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail;
- Promouvoir la prévention des risques professionnels.

MOYENNE DE SATISFACTION GLOBALE DES STAGIAIRES A CETTE FORMATION (de janvier à décembre 2021) : 3,88 sur 4

Un taux de recommandation ou resuivront une formation avec BE IN QSE (de janvier à décembre 2021) : 98,3%

Objectifs pédagogiques

1. Connaître le rôle et attributions des acteurs de la prévention
2. Observer et analyser une situation de travail et proposer des actions
3. Participer activement et efficacement aux réunions ou groupe de travail (CSE, CSSCT)
4. Contribuer à l'amélioration de la Santé, de la Sécurité et des conditions de travail
5. Se familiariser avec les aspects réglementaires de la SSCT

Pré-requis

Aucun prérequis.

Type de public

Toutes personnes participant à la prévention et à l'amélioration de la Santé, Sécurité et Conditions de Travail des entreprises de plus de 300 salariés :

- Président du CSE / CSSCT
- Membres du CSE / CSSCT
- Responsable Santé et Sécurité / QSE / HSE
- Etc.

Participants : 4 à 12 maximum

Modalités et délais d'accès :

Sur demande par téléphone, par mail, ou site internet.

Via la fiche de pré-inscription (formation inter).

Délais selon l'agenda des sessions inter : 2 jours avant le début de la formation selon la disponibilité des places).

Délais pour les sessions intra : à convenir ensemble.

Accessibilité des locaux aux PMR : Oui (locaux de BE IN QSE)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : Merci de nous contacter pour vous faire une étude personnalisée.

Coût de la formation :

- A partir de 950€ HT/ personne en inter (nous consulter pour plus de précision pour le tarif intra).

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, films...

Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique en ligne.

Sanction de la formation

Evaluation de l'atteinte des objectifs : QCM en fin de formation

Délivrance d'une Attestation de formation.**Méthodes pédagogiques**

Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Echanges.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification en Santé Sécurité et Condition de Travail et justifiant d'une expérience dans les domaines concernés.

Durée

21 heures (3 jours).

Programme

Définitions et enjeux de la Prévention

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

Les responsabilités :

Responsabilité civile et responsabilité pénale
La faute inexcusable et ses conséquences
Les responsabilités en matière d'accident dutravail

Exercice de groupe

Fonctionnement, rôles et missions du CSE/CSSCT:

Champ d'application
Composition
Fonctionnement
Moyens
Réunions (quand, comment, qui, préparation, plantype de la réunion, plan d'action du CSE/CSSCT...)
Publicité des travaux du CSE/CSSCT
Champ de compétences et missions du CSE/CSSCT, Le règlement intérieur,
Les visites d'inspections du CSE/CSSCT + Cas pratiques
Les enquêtes
Le rôle consultatif du CSE/CSSCT
L'information au CSE/CSSCT
Le rapport annuel et le programme annuel deprévention
Le droit d'alerte et de retrait pour danger grave etimminent + Cas pratiques
Prescriptions Réglementaires:
Réglementation (Sources du Droit, Code du travail, ...)
Les principales obligations réglementaires enSanté et Sécurité au Travail
(formations,documents, contrôles, exercices périodiques, ...)

Analyse d'une situation de travail :

Définitions des notions de Dangers, Risques et
Situation dangereuse
Les familles de risques + Cas pratiques
Principes Généraux de Prévention + Cas pratiques

Analyse des risques, évaluation des risques professionnels et plan d'actions :

Document Unique +Cas pratiques
Prévention de la pénibilité au travail + Caspratiques
Accidents de travail, Maladiesprofessionnelles

Analyse des accidents du travail et incidents :

Enjeux (humains, financiers, ...)

Les différentes étapes de la méthode :

Le recueil des faits + Cas pratiques
La construction de l'arbre des causes relatif àl'accident +Cas pratiques
Analyse des causes, mesures de prévention etrapport +Cas pratiques
Le plan d'action + Cas pratiques

Focus sur des sujets en fonction des demandes des participants et/ou de l'actualité :

Exemple : La prévention des troubles musculosquelettiques, la prévention de la pénibilité au travail, la prévention des risques psychosociaux, les risques chiniques, ...)